

Image not found or type unknown



calcul d'une donation préciputaire sur quotité disponible

Par **koukilou**, le **10/09/2009** à **10:42**

Bonjour;nous sommes trois enfants et venons d'heriter de la maison familiale;notre mere de son vivant,a fait don d'une maison en préciput à notre frère;comment se calcule ,la quotité disponible?faut-il intégrer,le prix de la maison,en,préciput au patrimoine?et de là calculer le quart de quotité dont notre mère pouvait disposer?

merci de m'informer .